

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E99194 VALABLE JUSQU'AU 23/03/2024

ÉDITÉ LE 13/03/2023

Fax: 01 64 90 89 17

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 15/01/2009

SASU Forme juridique :

120 RUE DU GENERAL LECLERC Capital: 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC EVRY 509 865 788 R.C.S

Siret : 509 865 788 00012

4120A Code NACE:

Numéro caisse de congés payés :

2116902

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 191240195E MCE 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 191240195E MCE 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale: TAMBOSCO

91470 FORGES LES BAINS

Téléphone: 01 64 90 89 17 Portable: 06 09 48 70 46

Site Internet: www.ravalement-fenetre-isolation.fr

E-mail: etstambosco@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

TAMBOSCO THIERRY PRÉSIDENT

Effectif moyen: 3 Tranche de classification: EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	08/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/03/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories		Date d'attribution
o Ventilation mécanique		01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur		01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds		01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur		19/01/2021
o Isolation des combles perdus		01/01/2021
o Isolation des planchers bas		01/01/2021

ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE OUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT CARRE HAUSSMANN II 10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE 77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.